

TARIFS LICENCES SAISON 2023 / 2024

La cotisation inclut : la licence F.F.A., la cotisation du club, l'assurance. Elle garantit l'assurance des licenciés lors des déplacements, des séances d'entraînement et des compétitions.

<u>COTISATIONS PAR CATEGORIE D'ÂGE</u>	AIDE AU PAIEMENT
<p>LOISIR SANTE 150 €</p> <p>L'inscription rajoutera OBLIGATOIREMENT au montant de la cotisation ci dessus le prix du maillot du club (20 €) pour les adhérents souhaitant faire des compétitions.</p>	<p>Bons CAF acceptés Coupons sport</p> <p>Possibilité de payer en plusieurs fois (déposer tous les chèques avec les dates d'encaissement au dos)</p> <p>Tarif familial dégressif :</p> <p>-10€ pour le 2ème membre d'un même foyer,</p> <p>-15€ pour le 3ème membre Et gratuité pour le 4^{ème}</p>

NOUVELLE DEMARCHE pour les MAJEURS :

- REMPLIR ET RETOURNER CE DOSSIER AINSI QUE PAYER LA COTISATION
- CREER OU SE LOGGUER SUR SON COMPTE FFA SUR <https://www.athle.fr/>
- RENSEIGNER LE PARCOURS SANTE QUI REMPLACE LE CERTIFICAT MEDICAL
- VALIDER LES CONDITIONS D'ASSURANCE
- Chèque(s) d'un montant de la cotisation suivant le tableau des cotisations ci-après à l'ordre de : USNSP ATHLETISME
Pour le règlement en plusieurs fois déposer tous les chèques ensemble ils seront déposés en début de chaque mois

DEMARCHE pour les MINEURS :

- REMPLIR ET RETOURNER CE DOSSIER AINSI QUE PAYER LA COTISATION
- FOURNIR un Certificat médical de moins de 6 mois avec mention obligatoire « apte ou ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition »
Ce certificat est valable 3ans mais avec le questionnaire santé obligatoirement rempli et signé
- le questionnaire médical de santé (uniquement pour les anciens adhérents)
- Chèque(s) d'un montant de la cotisation suivant le tableau des cotisations ci-après à l'ordre de : USNSP ATHLETISME
Pour le règlement en plusieurs fois déposer tous les chèques ils seront déposés en début de chaque mois
- CREER OU SE LOGGUER SUR SON COMPTE FFA SUR <https://www.athle.fr/>
- REMPLIR son DOSSIER en LIGNE
- VALIDER LES CONDITIONS D'ASSURANCE

PLANNING :

marche nordique	18 ANS ET PLUS	Michel ROUSSEAU	planning sur le site du club	150 €	Mercredi 9h30 Samedi 9h30
-----------------	----------------	-----------------	------------------------------	-------	------------------------------



Union Sportive Nemours St Pierre Athlétisme

USNSPA



Stade de la région de Nemours
411, route d'Ormesson
77140 Saint-Pierre-les-Nemours

MARCHE NORDIQUE



Contacts :

Tèl : 07 69 00 67 69

Email : presidence.usnspa@gmail.com
secretariat.usnspa@gmail.com

Site internet du club : www.athle-nemours-saint-pierre.com

Facebook du club : Usnspa Nemours athlétisme



BULLETIN D'INSCRIPTION : SAISON 2023 / 2024

A compléter et à retourner avec le règlement avant le 20 octobre 2024

IDENTITE DU LICENCIÉ(e)

NOM : _____

PRENOM : _____

Né(e) le __ / __ / _____ NATIONALITE : _____

À entourer : Féminin Masculin

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ COMMUNE _____

TEL. DOMICILE _____ TEL. PORTABLE _____

ADRESSE MAIL OBLIGATOIRE (en majuscules uniquement) _____

Si déjà licencié(e) en 2022 / 2023 N° de licence F.F.A: _____

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom: _____ Prénom: _____

Tél domicile : _____ tél portable : _____

JE SOUHAITE FAIRE DE LA COMPETITION

OUI

NON

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Signature ou parents pour les mineur(e)s

POUR LES MINEURS AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEUR

Je soussigné(e) :
Père, mère ou tuteur (rayer la mention inutile)

de

Né(e) le : _____ à :

(si c'est le cas) licencié à l'USNSP ATHLETISME sous le N°

Autorise l'enfant _____ à pratiquer l'athlétisme au sein du club
USNSP ATHLETISME et à participer aux compétitions organisées par le club.
Autorise les dirigeants, entraîneurs ou autres parents du club USNSP ATHLETISME à transporter
mon fils, ma fille sur le lieu d'entraînement ou de compétition,
Autorise ces même dirigeants ou entraîneurs, en cas de besoin durant les activités du club et dans
l'impossibilité de me prévenir rapidement ou en cas d'urgence vitale, à faire transporter mon fils, ma
fille dans l'hôpital le plus proche afin de lui prodiguer les premiers soins, y compris de le faire opérer
si l'urgence de son état le nécessite.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de cette autorisation.

Fait à _____ le _____

Signature :

Règlement interieur

- Article 1 : Chaque sportif doit avoir réglé sa cotisation à l'USNSPA et remettre un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme.
- Article 2 : Tout sportif se doit de respecter l'environnement et les matériels mis à sa disposition lors des entraînements et des compétitions. (En cas de non respect, il sera réclamé au responsable le règlement du bien endommagé).
- Article 3 : Tout sportif doit venir aux entraînements en tenue adaptée et porter le maillot du club lors des compétitions.
- Article 4 : Lors des séances d'entraînement, aucune présence dans les vestiaires ne sera autorisée.
- Article 5 : Le respect d'autrui (sportif, entraîneur, supporter), la politesse sont autant d'obligations inscrites au règlement intérieur.
- Article 6 : tout comportement déplacé ou dangereux est interdit
- Article 7 : En cas de vol ou de pertes d'objet de valeur (téléphone portable, bijoux, MP3 ...), l'USNSPA décline toute responsabilité.
- Article 7 : Pour les compétitions chaque athlète devra confirmer sa participation afin que le club (entraîneurs, parents) s'organise pour le transport.
- Article 7 : la prise de produit illicite lors d'une séance d'entraînement ou d'une compétition est aussi interdit

En cas de non respect du règlement intérieur, le club se réserve le droit, après un premier avertissement, d'exclure temporairement ou définitivement tout(e) adhérent(e)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de cette autorisation.

Fait à _____ le _____

Signature

DROIT à L'IMAGE

Je soussigné(e) _____ athlète majeur titulaire de la licence, ou père, mère ou tuteur de l'athlète mineur ci-dessus, autorise les dirigeants du club USNSP ATHLETISME à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux et vise à permettre la présentation des photos prises à l'occasion des activités du club, sur notre site ou support de communication élaboré par le club.